

SOMMAIRE

La politique éducative

- . Bilan du dispositif-relais dans le département

Le fonctionnement de l'école

- . Un guide pratique des maladies transmissibles 1^{er} et 2nd degrés
- . Travaux du Comité d'hygiène et de sécurité départemental / CHSD

L'action éducative

- . Semaine de la presse et des médias dans l'école / 18-24 mars 2007
- . Semaine du développement durable, 1^{er}-7 avril 2007

Les personnels

- . Mouvement 1^{er} degré / Rappels
- . Formation, recrutement...
- . Rencontres / débats / conférences

Ressources

- . Kit « Les enfants de la Zique »
- . Concours langue française AMOPA
- . Rencontres autour de la francophonie

Agenda (en marge p. 3)

- . Campagne JPA, « Pièces jaunes », journées commémoratives, Le train de la terre...

EDITORIAL

La lecture attentive des rapports d'inspection et des projets d'école me le montre, mes rencontres dans les écoles, dans les établissements, lors de réunions ou d'audiences me le confirment : les enseignants ne font pas qu'enseigner ; ils sont aussi chercheurs.

La documentation, la réflexion, la concertation, le travail en équipe sont des moments importants du métier d'enseignant. Les pratiques d'enseignement évoluent sans cesse, autant par goût du métier que par nécessité.

Ce que ces mêmes lectures et ces mêmes rencontres me montrent aussi, c'est l'engagement humain, éthique, la solidarité, l'ouverture aux autres, le regard positif posé sur les élèves, des valeurs exprimées avec conviction, une attitude toute de modestie et de discrétion.

Au fil des années, malgré les évolutions et les difficultés du métier, malgré les exigences croissantes de la société, je retrouve ces deux facettes du portrait de l'enseignant. Le regret d'une époque passée et idéalisée ou un éventuel contre-exemple ne parviendront pas à ternir cette image d'un double engagement pédagogique et humain.

C'est pour cela qu'en début d'année, en vous renouvelant mes souhaits, j'ai envie de vous dire toute ma reconnaissance et mon estime.

*L'Inspecteur d'Académie
Daniel GUERAULT*

Goyave...

Regarder par la fenêtre
laisser son esprit divaguer
rejoindre d'autres planètes
pour pouvoir rêver...

Rêver que l'on met les voiles
direction les étoiles
surtout pas de limites
dans ce monde magique !

Magique comme la mer
immense étendue lisse
parfois même en colère
mais toujours magnifique.

Magnifique, tout ne l'est pas
on ne peut toujours prévenir
le doute s'installe parfois
rien n'est moins sûr que l'avenir.

Avenir, prédire,
NON !

Mettre un point d'orgue,
vivre l'instant présent,
tant que le bateau vogue
le rêve est vivant.

Julie VEREECKE

Lycée Jules Haag, Besançon, Projet « Le livre élu » 2005

Photographie couleur originale d'André CHOTEAU

Bonne année 2007

La politique éducative

Bilan du dispositif-Relais dans le département – réunion du groupe de pilotage

Le comité de pilotage du dispositif-Relais a réuni mardi 9 janvier 2007 à l'inspection académique les membres des structures partenaires : direction départementale de la protection judiciaire de la jeunesse, mairie de Besançon, conseil général du Doubs, centre d'information et d'orientation ainsi que les collèges Camus à Besançon, Brossolette à Montbéliard et Pierre Vernier à Ornans auxquelles les structures Relais sont rattachées.

Le groupe de travail a fait le point sur le fonctionnement du dispositif dans le département depuis 3 ans (2003/2006). La réflexion a porté sur la définition de l'espace relais, la continuité de l'action éducative et pédagogique, l'intégration du dispositif dans un ensemble global de réussite éducative pour optimiser la prise en charge des jeunes qui lui sont confiés. La ville de Besançon et les communes du Pays de Montbéliard sont effectivement engagées dans des projets de réussite éducative en cours de construction dans le cadre du plan de cohésion sociale Borloo ; Un projet départemental d'un internat de réussite éducative sur quatre sites (Maïche, Morteau, Ornans, Valdahon) est en construction.

L'échange a par ailleurs posé la nécessité d'une convention de partenariat formalisant un projet partagé et cadrant les responsabilités de chacun des partenaires.

Cette procédure d'action proposée par l'Inspecteur d'Académie en appui de la circulaire n°2006-129 du 21 août 2006 parue au BO n°32 du 7 septembre 2006 recadre le dispositif relais avec la définition d'un projet spécifique et la signature d'une convention pour chaque classe et internat relais.

BESANÇON

Classe relais

rattachée au collège Camus

Accueil des élèves par groupe de 8 maximums.

Personnels mis à disposition : un professeur d'école spécialisé, un professeur de lettres (5h), un assistant d'éducation (1/2 poste), une infirmière intervenant pour le suivi des élèves et l'éducation à la santé.

Un éducateur Protection judiciaire de la jeunesse peut intervenir (Michel Firanczuk, coordonnateur, tél/fax 03 81 61 07 80)



ORNANS

Internat relais au collège Pierre Vernier

Accueil de 20 filles et garçons hors du secteur qui suivent les cours du collège de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Trois personnels dont deux assistants d'éducation assurent la prise en charge des élèves après la classe.

(M. Taillard, Principal du collège, coordinateur)

MONTBELIARD

Classe relais rattachée au collège Brossolette

Accueil des élèves par groupe de 8 maximum.

Personnels mis à disposition : un professeur d'école spécialisé, un professeur de mathématiques (6h), un professeur d'anglais (2h), un assistant d'éducation (1/2 poste), un éducateur de la Protection judiciaire de la jeunesse-PJJ (1/2 poste)

(Alain Monnien, coordonnateur, tél. 03 81 90 41 48)

Le dispositif RELAIS permet de resocialiser, re-scolariser, re-motiver un élève qui est en « décrochage », voire en rupture avec l'école.

Le jeune accueilli dans une classe ou un internat relais a entre 12 et 16 ans (soumis à l'obligation scolaire) ; il est issu du collège ou du lycée professionnel ; c'est un adolescent se trouvant en grande difficulté personnelle, scolaire, familiale, psychologique ...

L'équipe éducative l'accueille autour d'un projet, pour une durée déterminée, le temps de reprendre confiance en soi, de retrouver un équilibre et des repères, de reprendre un rythme scolaire et de consolider ses bases... C'est ensuite qu'il peut réintégrer l'établissement d'origine.

Financement du dispositif : Éducation nationale et Conseil général.

__IA, Dossier suivi par Claude Guillon IEN/IO tél. 03 81 65 48 72/ ce.ien-io@ac-besancon.fr et Martine Mayor-Olivos, division des élèves, tél. 03 81 65 48 73/ce.de.ia25@ac-besancon.fr

Le fonctionnement de l'école

Un guide pratique des maladies transmissibles est diffusé dans les 1^{er} et 2nd degrés

Quelle réponse l'école doit-elle apporter face à un élève présentant une maladie infectieuse ? Eviction ? Certificat médical ? Prévenir les familles ? Etc.

La survenue d'une maladie transmissible doit aussi être l'occasion de revoir les mesures d'hygiène, leur application et les renforcer pour éviter des cas secondaires ou une épidémie. L'application rigoureuse et quotidienne des règles d'hygiène dans une collectivité d'enfants est essentielle pour prévenir les maladies transmissibles. Ces mesures portent sur l'hygiène alimentaire, l'hygiène des locaux, du matériel, du linge et sur l'hygiène individuelle. Le guide départemental a été réactualisé. Après un rappel des mesures d'hygiène en milieu scolaire, les responsables du service de la santé scolaire se proposent de traiter les maladies les plus courantes pour lesquelles les écoles et les établissements peuvent être amenés à prendre des mesures particulières. Les guides 1^{er} et 2nd degrés sont téléchargeables sur <http://ia25.ac-besancon.fr> (rubriques Ressources/guides)

__IA, Service département de la santé scolaire, tél. 03 81 65 48 69 / fax 03 81 65 48 70 – ce.sante.ia25@ac-besancon.fr

Comité d'hygiène et de sécurité départementale - CHSD : compte rendu de réunion

Le CHSD s'est tenu le 20 novembre 2006 avec à l'ordre du jour :

Le CHSD comprend des membres titulaires de l'administration, des membres titulaires représentant les personnels et des professionnels qualifiés.

Le quorum des membres présents doit être atteint pour que le CHSD puisse siéger.

Le rôle du CHSD est d'impulser, d'animer et d'évaluer les actions visant à améliorer les conditions d'hygiène, de santé et de sécurité des agents dans leur travail... (Circulaire n°95-239 du 26 octobre 1995).

- Les plans particuliers de mise en sûreté face aux risques majeurs doivent être simples à mettre en place, pragmatiques et efficaces. Chaque école et chaque établissement du 2nd degré doit disposer d'un PPMS. L'agent de la mise en œuvre de l'hygiène et de la sécurité (ACMO) y est la personne-ressource. Le rôle d'un PPMS est de savoir ce qu'il convient de faire pour mettre à l'abri les élèves et les personnels en attendant les secours, savoir comment gérer l'attente et le stress qui va en résulter, savoir expliquer les consignes précises de mise en sûreté des personnes. Des actions peuvent être menées avec les élèves pour le tester. La loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile rend obligatoire l'information et la formation des élèves (Journal Officiel du 17 août 2004).
- L'évaluation des risques professionnels est à l'étude : le document réalisé doit être testé dans le cadre de la formation des ACMO avant d'être diffusé dans les établissements. La formation des personnes-ressources aux premiers secours sera abordée dans le cahier des charges du prochain plan de formation des personnels.
- Comment gérer la grippe aviaire ? En cas de pandémie, ont été évoqués le problème de la continuité du service public et de la continuité pédagogique...

___IA, Division de l'Organisation Scolaire, Fadila Lebeau

Conseil aux écoles et aux EPLE(collèges, lycées...) - Relations avec les collectivités locales

Tel. 03 81 65 48 74 / fadila.lebeau@ac-besancon.fr

Agenda

. Du 17 janvier au 11 février 2007 : Campagne JPA-Jeunesse au plein air.

Lancement, le 17 janvier, de solidarité en faveur des enfants (3 sur 10) qui ne partent pas en vacances. (BO n°1, 4 janvier 2007). Ressources sur <http://www.jpaa.asso.fr/> et <http://ia25.ac-besancon.fr> pour l'écriture d'un scénario de bande dessinée ...

. Du 10 janvier au 17 février : Opération « Pièces jaunes ». Pour participer, consultez le site internet <http://www.fondationhopitaux.fr>

. 22 janvier 2007 : Journée franco-allemande. Documentation complète sur <http://www.cndp.fr> (recherche par mots clé)

. 27 janvier 2007 : Journée de mémoire des génocides et de prévention des crimes contre l'humanité. (BO n°1, 4 janvier 2007).

. 13 février 2007 : le train de la terre s'arrête à Besançon (exposition ludique agricole et forestière). Matinée réservée aux scolaires. Informations et Inscription sur <http://www.toutelagriculture.fr/> - catherine.aubry@agriculture.gouv.fr

L'action éducative

Semaine de la presse et des médias dans l'école : la 18^{ème} édition se déroulera du 18 au 24 mars 2007



C'est un temps fort pour former à la responsabilité et à l'exercice de la liberté d'expression : la semaine de la presse, qui se déroule avec le concours des médias, permet de découvrir, d'utiliser, de décrypter, de pratiquer les différents médias d'information mis à la disposition des élèves et de leurs professeurs.

Inscription des établissements scolaires jusqu'au 2 février 2007 sur <http://www.clemi.org>
Des actions pédagogiques diverses, initiées en amont ou prolongées, sont mises en exergue à cette occasion.

Parmi les compétences de jugement et d'esprit critique à acquérir dans le socle commun de connaissances et de compétences : « être éduqué aux médias et avoir conscience de leur place et de leur influence dans la société ». L'action du CLEMI s'inscrit dans ces recommandations.

L'équipe académique du CLEMI est à votre disposition pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets ou dans la participation aux opérations qu'elle anime.

L'opération éducative « Lycéens journalistes » lancée à la rentrée avec l'Est Républicain et le centre académique de liaison et d'éducation aux médias d'information (CLEMI) consiste à écrire « à plusieurs mains » dans le quotidien régional lors de la semaine de la presse. Par ailleurs, l'action « La parole aux jeunes » menée en collaboration avec France 3, qui a été reconduite, consiste en un plateau TV regroupant un groupe d'élèves d'un établissement sur une thématique librement choisie : programmation et ressources utiles en ligne sur le site <http://crdp.ac-besancon.fr/clemi>.

___IA, Marie-Adam Normand, coordinatrice départementale - marie.adam-normand@ac-besancon.fr

Semaine du développement durable, 5^{ème} édition du 1^{er} au 7 avril 2007

Ce grand rendez-vous avec les citoyens, jeunes et moins jeunes, a pour objectif de les sensibiliser aux enjeux majeurs du développement durable : biodiversité, changement climatique, traitement des déchets, commerce équitable... Les établissements scolaires sont invités à s'y associer en déposant un projet d'action concrète. Règlement et documentations en ligne sur le site <http://semaine.du.developpementdurable.gouv.fr>.
Inscription et dépôt du projet jusqu'au 28 février 2007. Contacts : Max André, coordonnateur pour l'éducation à l'environnement, tél. 03 81 46 94 80 – Mme Callier-Benest, DIREN, tél. 03 81 61 53 25 - Chantal.CALLIER-BENEST@franche-comte.ecologie.gouv.fr

Les personnels

Mouvement / appel à candidature / formation / conférences

03 81 52 64 79

Numéro d'appel unique pour tous les personnels de l'éducation nationale en situation difficile professionnelle, relationnelle, personnelle ...



Des services en ligne pour les enseignants :

<https://bv.ac-besancon.fr/iprof/Servletprof>



Ressources pour les élèves à besoins éducatifs particuliers : <http://qp1.orion.education.fr/crebep>



Ressources pour l'éducation Prioritaire : <http://crdp.ac-besancon.fr/carep>



Ressources et mutualisation pour l'enseignement des LV : <http://qp1.orion.education.fr/lan gueauchat>



Centre de liaison et d'éducation aux médias d'information : <http://crdp.ac-besancon.fr/clemi>



<http://crdp.ac-besancon.fr>

Les nouveaux textes chaque vendredi...

[Bulletin officiel \[B.O.\]](http://www.education.gouv.fr/bo/)
<http://www.education.gouv.fr/bo/>

Mouvement des personnels 1^{er} degré, rentrée scolaire 2007 - Guettez vos boîtes !

Les circulaires et les appels à candidatures liés au mouvement sont désormais diffusés exclusivement via Internet. Chacun pourra les consulter, à la fois, sur le site de l'inspection académique du Doubs <http://ia25.ac-besancon.fr> et dans la boîte personnelle I-PROF <https://bv.ac-besancon.fr/iprof/Servletprof>. (compte utilisateur + mot de passe nécessaires). En janvier : liste d'aptitude de professeur d'école, congé de formation professionnelle, point de séparation de conjoints, mutation par exeat-ineat, mise en disponibilité ou réintégration, travail à temps partiel.

__IA, Division des moyens 1^{er} degré, ce.dm1.ia25@ac-besancon.fr

RAPPEL - Participation au mouvement 2007/2008 - phase préparatoire

Serveur informatique ouvert du 12 au 24 janvier 2007. Procédure d'inscription exclusivement sur SIAM/I-PROF <https://bv.ac-besancon.fr/iprof/Servletprof>. (ci-contre ou accès direct dans la page actualité du site départemental).

L'IUFM de Franche-Comté recrute un enseignant du 1er degré

Dépôt des candidatures auprès de l'IUFM jusqu'au 25 janvier 2007. Le profil du poste est téléchargeable sur le site départemental <http://ia25.ac-besancon.fr> (Agenda)

Information sur les stages de préparation au CAPA -SH*, 31 janvier 2007 à 9h, IUFM

*Certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap. Inscription avant le 23 février 2007.

Conférence-débats « De l'EPS au sport et ses valeurs », mardi 30 janvier à 20h30

Thème sur lequel l'USEP du Doubs organise, en collaboration avec l'Association laïque, une table ronde à Pontarlier Salle Morand .

Rencontre Jeunesses musicales de France au PÔLE ARTS , 1^{er} février 2007 à 17h30

Ce moment exceptionnel, ouvert à tous les enseignants, permettra de rencontrer l'équipe des JMF et Denize Schaffer, artiste du spectacle « Vents d'Orient... Rendez-vous au Pôle Arts, école Brossolette, 35 avenue de Montrapon, Besançon (Stationner rue Stendhal). Inscription souhaitée auprès du CPEM, selim.khelifa@ac-besancon.fr ou au 03 81 85 07 92.

Ressources

Éducation musicale / Concours langue française / Rencontres Francophonie

« Nomades d'hier et d'aujourd'hui », nouveau kit des « enfants de la Zique », 2007

Onze chansons du répertoire de la chanson francophone sont proposées cette année aux écoles et aux collèges. Le livret et le CD donnent des pistes et des outils pour découvrir la chanson en classe. Les maîtres de cycle 3 peuvent se procurer ce 13^{ème} kit auprès des conseillers pédagogiques en éducation musicale <http://ia25.ac-besancon.fr> (organigramme).

Des prix pour le concours de Défense de la langue française AMOPA, 2006/2007

Chaque année, la section du Doubs de l'association des Palmes académiques (AMOPA) invite les élèves, à partir du cycle 3 des écoles, à participer au concours de promotion de la langue française. Le concours comprend 3 catégories et pour chacune d'elles des travaux spécifiques : *prix de la composition française* pour les 3 catégories ; *Prix de la réhabilitation pour les collèges* ; *Prix de la jeune poésie* et *Prix Maupassant de la jeune nouvelle* pour les lycée, IUFM et classes préparatoires. (Président de l'Association, tél. 03 81 50 17 17).

Rencontre avec des écrivains francophones créoles du 26 au 28 janvier à Besançon

L'association *Terres et Peuples d'Afrique* organise une rencontre avec des écrivains francophones créoles. Cette association s'efforce de faire connaître les richesses de la culture et de la civilisation de l'Afrique Noire et de sa diaspora. Un 1^{er} salon, en janvier 2006, a été l'occasion, notamment pour les enseignants, de créer des liens avec les auteurs africains. Ce salon peut trouver sa place dans le contexte du développement de la citoyenneté. Au programme : conférences les 26 et 27 à 20h30 au Petit Kursaal ; Salon du livre créole francophone, salle Proudhon les 27 et 28 ; Soirée cinéma le 28 à partir de 19h 30 au Petit Kursaal. (Gabriel Bichet, tél. 06 78 08 21 91 ou bichet.gabriel@wanadoo.fr)

26, avenue de l'observatoire – 25 030 Besançon cedex – tél. 03 81 65 48 50 / fax 03 81 65 48 92 / ce.ia25@ac-besancon.fr

Directeur de la publication : Daniel GUERALT, Inspecteur d'Académie du Doubs – ISSN n°1774-6825

Coordination/conception/maquette : Virginie Baricault, communication, tél. 03 81 65 48 86 / ce.communication.ia25@ac-besancon.fr